AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP28-1-76143023

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL
50,00 Francs
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

27 Janvier 1976 - Bulletin Technique n° 56

LES HERBICIDES UTILISES EN VITICULTURE ET EN ARBORICULTURE

(2ème partie)

D) ASSOCIATIONS DE PRODUITS

Certaines associations des herbicides cités dans le bulletin n° 53 permettent en une seule intervention, la destruction d'une gamme étendue d'adventices. Mais elles n'excluent pas, dans beaucoup de cas, l'application de traitements complémentaires contre les vivaces les plus résistantes (liseron, chiendent, sétaires, potentilles,etc.).

Dalapon + Aminotriazole + Thiocyanate de sodium (Weedazol spécial - Mizol)

Utilisable surtout comme antigraminées sur vigne et arbres fruitiers à pépins âgés de 4 ans au moins. Cette association présente une assez bonne efficacité sur chiendent mais nécessite 2 à 3 années de traitement en respectant les normes d'emploi de l'aminotriazole. Elle est insuffisante sur sorgho d'alep. Il parait préférable, en raison des risques de toxicité du dalapon de se limiter au traitement des taches de chiendent. Il convient de prendre également le maximum de précautions pour ne pas toucher la vigne ou les arbres avec le produit.

Aminotriazole + Diuron (Herbonex) + Thiocyanate de sodium (Tue-Herbe)

Cette association utilisable pour le désherbage des arbres fruitiers à pépins âgés de plus de 5 ans, de la récolte à la nouaison, parait meilleure en sols légers. Elle est applicable pendant le repos végétatif à la sortie de l'hiver lorsque les mauvaises herbes sont encore au stade plantule. Cette association est efficace sur de nombreuses annuelles et vivaces mais retarde seulement la croissance du cynodon, du dactylon et des liserons.

Simazine + Aminotriazole (Simatrol) + Thiocyanate de sodium (Topazol TL)

Applicable sur vigne et arbres fruitiers à pépins d'au moins 4 ans, de la récolte à la nouaison, cette association, bonne sur annuelles, permet de retarder la croissance de certaines vivaces sans les détruire. Elle est sans action sur liseron, cynodon et les levées tardives de sétaires.

Terbuthylazine + Aminotriazole + Thiocyanate d'ammonium (Carazol)

Est autorisée de la récolte à la nouaison uniquement sur vigne, dès la 2ème année de plantation. A la dose préconisée, la présence de terbuthylazine permet un bon contrôle des graminées à l'exception de l'avoine à chapelet, du cynodon et des sétaires. En présence de liseron, un traitement complémentaire avec un herbicide spécifique est nécessaire.

.../...

P142

Diuron + Linuron + Terbacile (Trisol)

Utilisable sur vigne et arbres fruitiers, il est encore prématuré de juger de l'action de ce produit en cours d'expérimentation.

Paraquat + Simazine (Terraklene)

Applicable sur vignoble âgé de 4 ans au moins, l'adjonction d'un défanant à un herbicide résiduaire permet dans le cas des vignes en non culture totale de rendre le sol propre en début de printemps, surtout dans les expositions gélives. Un traitement complémentaire en été est indispensable sur liseron notamment.

Paraquat + Diquat (Priglone - Priglex)

Utilisable sur toutes cultures pour détruire temporairement les parties aériennes des adventices présentes, soit en fin d'hiver, soit en cours de saison sur végétation active.

Terbuthylazine + Terbuméton (Caragarde)

Cette association réservée à la vigne agit à la fois par voie racinaire et foliaire. Destinée à combattre plus spécialement le liseron , elle s'emploie à 20 kg/ha de formulation commerciale en première année lorsque le liseron atteint 15 cm, après une application hivernale d'un herbicide résiduaire.

En deuxième année, la dose peut être ramenée à 10 kg. Le Caragarde est actif également sur la plupart des annuelles ainsi que sur chardons, rumex, petite oseille, chiendent agropyrum, renoncules, lépidium, mais peu sur potentilles. Cette associaiton n'est pas conseillée en sol filtrant ou très pauvres en matière organique, une certaine phytotoxicité pouvant se produire. Il est également noté que l'efficacité est meilleure en sol neutre ou basique.

E) MELANGES DE PRODUITS

Ce sont les préparations effectuées au moment de l'emploi (extemporanées) le plus souvent d'un herbicide résiduaire avec un produit curatif. Il est recommandé de bien consulter les notices d'emploi. Certains produits, qui contiennent des mouillants ou adjuvants différents peuvent, en effet, n'être pas compatibles entre eux, surtout s'ils proviennent de fabricants différents.

P. TISSE et J. BEAUCHARD

Rectificatif :

L'ail des vignes de la famille des liliacées est à ranger parmi les monocotylédones vivaces et non dans les dicotylédones vivaces comme indiqué par erreur dans le bulletin n° 54.

.../...

HERBICIDES HOMOLOGUES OU AUTORISES A LA VENTE AU 1ER JANVIER 1975 (suite)

(Kg/matière active/ha)

	Vigne	Arbres fruitiers à pépins	Arbres fruitiers à noyau	Observations
Associations				
Aminotriazole + Dalapon (1)	4,5 kg + 4,5 kg	3,6 kg + 3,6 kg		de la récolte à la nouaison
Aminotriazole + Diuron (2)		1,4 kg + 2,5 kg		"
Aminotriazole + Simazine (1)	3 kg + 3 kg	4 kg + 3 kg		"
Aminotriazole + Therbuthylazine	4 kg + 4 kg			"
Diuron + Linuron + Terbacile	0,8 kg + 0,6 kg + 0,16 kg	0,8 kg + 0,6 kg + 0,16 kg		
Paraquat + Simazine (1)	0,75 kg + 3 kg			
Paraquat + Diquat	0,5 kg + 0,3 kg	0,5 kg + 0,3 kg	0,5 kg + 0,3 kg	
Terbuthylazine + Terbuméton	6,6 kg + 3,4 kg			

(1) Vignes et arbres âgés d'au moins quatre ans

(2) Arbres âgés d'au moins cinq ans

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
L'Ingénieur des Travaux Agricoles
chargés des Avertissements Agricoles
J. TOUZEAU P. TISSE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"AQUITAINE"
M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET

P 143